

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Séance du 18 juin 2024

Délibération n° 48 - 2024 relative à une demande de subvention FEDER

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve la transmission de la demande de subvention FEDER pour le projet DREAM et autorise le président à signer la lettre d'engagement.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	27
Majorité absolue	19	Membres représentés	4
Nombre de pouvoirs	4		

Décompte des suffrages

Votants	31	Pour	31	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Visa du président

le 20/06/2024  

Christophe CLÉMENT

Document en annexe au présent extrait : Note demande de subvention FEDER projet DREAM + annexe

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : 20/06/2024

Document mis en ligne le : 20/06/2024